



## Lettre d'Informations Municipales

### Actualités communales



\* **Arrêté du Maire en date du 27 août 2020 réglementant la consommation d'alcool sur la voie publique**

Il est interdit de consommer de l'alcool sur la voie publique entre 21h et 6h, hors location de salles communales ou manifestations ponctuelles qui font l'objet d'un débit de boissons.

\* **Comptages de vitesse :**

A la demande de la Commune, le Conseil Départemental a réalisé des comptages de vitesse au lieu-dit le Cerizelet ainsi qu'à Saint-Ouen.

Vitesse moyenne au Cerizelet : 77 km/h (limité à 70 km/h)

Vitesse moyenne à Saint-Ouen : 65 km/h (limité à 70 km/h)

\* **Frelons asiatiques :**

La Commune prend en charge (sauf année 2020) une partie du coût de la **destruction des nids de frelons asiatiques** à hauteur de 50€ par nids, pour les 3 premiers nids sur un an.

La procédure est la suivante : si vous suspectez un nid de frelons asiatiques sur votre propriété, vous devez prévenir la mairie afin qu'elle fasse intervenir le GIDON, qui constatera si ce sont des asiatiques ou non. Si oui, la procédure de destruction sera enclenchée. Si non, vous devrez faire intervenir, à vos frais, une société pour détruire le nid.

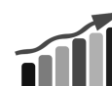
\* **Analyse des eaux de puits**

Le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée, service du Conseil Départemental, propose **une nouvelle période promotionnelle pour l'analyse des eaux de puits.**

Si vous consommez l'eau de puits, en assurer la qualité sanitaire est indispensable pour la sécurité de chacun. La présence de nitrates ou de bactéries dans votre eau est, en effet, nuisible à votre santé. L'analyse bactériologique et chimique de votre eau permettra de les détecter. Ayez le bon réflexe, un contrôle annuel pour vous et vos proches est nécessaire. **Du 19 octobre au 30 novembre 2020, L'ANALYSE COMPLETE SERA FACTUREE 64.99 € TTC au lieu de 87.85 € TTC (Frais de dossier inclus)**

Renseignements : 02 28 85 79 79 ou [labo@vendee.fr](mailto:labo@vendee.fr) ou à la mairie

## Actualités associatives



### En cette période de crise sanitaire :

La municipalité reste à l'écoute des ses associations.

## Jeunesse



### ➤ Un premier engagement pour les jeunes de demain : passeport Vendée civisme

Le département offre l'opportunité aux jeunes de 11 à 13 ans de participer **gratuitement** à 5 ateliers thématiques autour des valeurs civiques et citoyennes. Rencontres encadrées par des animateurs du Département, proposées les mercredis et pendant les vacances de printemps de janvier à juin 2021. Inscriptions sur [www.edap.vendee.fr](http://www.edap.vendee.fr) du 1<sup>er</sup> au 30 octobre 2020

## Vie locale



### ❖ Modification des horaires d'ouverture de la bibliothèque

A compter du 2 novembre, la bibliothèque sera ouverte :

- **Le mercredi** de 15h à 17h
- **Le samedi** de 10h à 12h



### ❖ Bienvenue à...

- Eyden PARIS né le 31 juillet 2020
- Ilona JEHEL née le 06 août 2020



### ❖ Ils se sont dit oui...

- Vianney RENAUDIN et Déborah PARADIS le 27 juin 2020

## En bref...



### Fermeture de la mairie :

La mairie sera fermée du lundi 26 octobre au samedi 31 octobre 2020 inclus.

Prochaine distribution du Pineaux infos courant décembre 2020

Vous souhaitez nous faire part de vos activités et évènements contactez :

**Mairie** – 14 rue de l'Océan – 85320 LES PINEAUX 02.51.30.50.58

Mail : [mairie-les-pineaux@wanadoo.fr](mailto:mairie-les-pineaux@wanadoo.fr)

Site internet : [www.lespineaux.fr](http://www.lespineaux.fr)